

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Ville de Narbonne
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département
DE L'AUDE

Arrondissement
De NARBONNE

COMMUNE
DE NARBONNE

Le 4 avril 2024, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du jeudi 28 mars 2024

Sous la présidence de **M. Bertrand MALQUIER**

Présents :

M. Bertrand MALQUIER, Mme Christine DAUZATS, Mme Michelle MALLARD, Mme Dominique MARTIN-LAVAL, M. Patrick BARDY, M. Michel DE BRAQUILANGES, Mme Anne-Marie GUITARD, Mme Catherine HAUSER, Mme Monique PIERRE, M. Jean-Claude PUCHE

Absents ayant donné procuration :

Mme Anne-Marie BONNERY

Absents :

Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Virginie BIROCHEAU

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS M14 - 2023

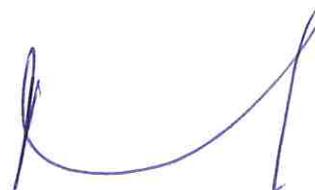
Après avoir procédé au vote du compte administratif M14 exercice 2023, il vous est proposé :

- d'affecter l'excédent d'investissement de ce budget qui s'établit à 281 546€ à la section d'investissement, compte 001 comprenant le solde d'exécution de la section d'investissement (299 169,07€) reporté et de l'intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire (- 17 623,07€).

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de ce budget qui s'établit à 603 909,83€ à la section de fonctionnement, compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

- 11 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.



Bertrand MALQUIER
Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne
Président du CCAS

Acte certifié exécutoire par

Publication le : 17/04/2024

Réception par la sous-préfecture

de Narbonne, le : 17/04/2024

(si transmission prévue par les textes)

Pour le Président du CCAS

de Narbonne et par délégation




Date de publication
sur Internet :

22 FEV. 2024